

P.F. . Non

P.F. Ah! non

A. Ils risquent de se ramasser là combien de temps?

P.F. Ça peut être long...

P.F. Une couple de mois sûrement...

A. Une couple de mois?

P.F. Ben, dans des pays comme ça, des fois ils t'oublient même quand t'es en prison...

A. Une couple de mois...est-ce beaucoup? Est-ce qu'il y en a qui pense que ça peut être plus que ça?

P.F. Ben j'imagine que ça dépend de la grosseur du délit, la quantité de drogue... si c'est juste une petite affaire peut-être que c'est moins pire...

P.F. Puis la sorte de drogue...

P.F. Ben moi j pense qu'il n'y a pas de différence pour la quantité, que ce soit gros comme ça ou gros comme ça, j'imagine que tu restes des mois...

A. Pensez-vous que les conséquences associées au transport de drogue dans un pays comme celui-là, enfin j'dis celui-là là, mais on est... imaginons qu'on est en Jamaïque, on pourrait être au Mexique, on pourrait être... n'importe quel pays, on pourrait être en Europe finalement... un autre pays que le Canada. Est-ce que les conséquences associées, c'est-à-dire amende ou prison, est-ce que ce sont les mêmes qu'au Canada? C'est-à-dire, si quelqu'un sort du Canada est-ce que les conséquences sont les mêmes ici qu'ailleurs?

P.F. Non

P.F. Non

A. C'est quoi les différences?